

RAPPORT N° : 400330 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHERY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **RENAULT S.A.S.**
Manufacturer

 Marque : **RENAULT**
Make

MONTLHERY, le 07/07/2025



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2024 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2024 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year :**Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer**

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2024 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2024 :

2-VF1-D9 :

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
02/12/2020	XFA	VF1RFA00363944943	12-Sep-19	23744	0,116	0,062	0,07	0,001	2,20 E+09	NC	NC
02/12/2020	XFA	VF1RFA00464563063	10-Dec-19	31894	0,103	0,051	0,059	0,001	2,42 E+08	NC	NC
04/07/2021	XFA	VF1RFA00964896648	30-Jan-20	19429	0,012	0,034	0,040	0,0002	3,96 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
01/03/2022	XFA	VF1RFA00566325260	28-avr-21	24031	0,061	0,059	0,069	0,0007	2,37E+00	NC	NC
23/06/2022	XFA	VF1RFA00165994504	28-avr-21	25881	0,29	0,04	0,048	0,0004	2,35	NC	NC
28/06/2022	XFA	VF1RFA00466332538	15-avr-21	19558	0,016	0,047	0,051	0,0002	7,22	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D12 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
08/12/2020	X82	VF1FL000864114233	25-Oct-19	24381	0,01	0,071	0,074	0,001	1,39E+08	NC	NC
01/02/2022	F82	VF1FL000363787159	19-Sep-19	48941	0,033	0,064	0,071	0,0013	1,82E+12	NC	NC
08/02/2022	F82	VF1FL000364074837	14-Nov-19	42365	0,087	0,042	0,05	0,0004	3,14E+08	NC	NC
15/11/2022	X82	VF1FL000964996500	20-avr-20	58220	0,039	0,039	0,045	0,0004	6,37	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
13/03/2024	TRAFI C3	VF1FL000266926261	13/07/2021	62764	0,065	0,039	0,045	4,00E-04	5,30E+07	/	/
26/03/2024	TRAFI C3	VF1FL000766100070	21/01/2021	70826	0,619	0,619	0,086	1,40E-03	1,40E+09	/	/
11/04/2024	TRAFI C3	VF1FL000067172500	11/06/2021	69977	0,144	0,144	0,051	4,00E-04	9,20E+07	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
04&05/06 /2024	TRAFI C3	VF1FL00076 4162354	25/11/2 019	74251/74 275	0,020/0,0 19	0,061/0,0 60	0,063/0,0 63	0,0004/0, 0003	1,7/1,5E+ 08	/	/
01/10/202 4	TRAFI C3	VF1FL00076 6926448	10/11/2 021	69659	0,056	0,04	0,046	4,00E-04	4,40E+09	/	/

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D13 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
10/12/ 2020	X62	VF1MA00026 3213553	9-Sep- 19	30475	0,048	0,087	0,107	0,001	1,90 E+11	NC	NC
13/07/202 1	X62	VF1MA00096 3820971	23-Oct- 19	42943	0,096	0,134	0,194	0,0006	5,16 E+10	NC	NC
07/12/202 1	X62	VF1MA00006 3845998	10-Dec- 19	18067	0,081	0,088	0,099	0,0004	1,43 E+08	NC	NC
01/03/202 2	X62	VF1MA00036 4163126	25/11/2 019	41954	0,111	0,082	0,096	0,0002	4,14	NC	NC
01/03/202 2	X62	VF1MA00036 3820979	14/11/2 019	37969	0,086	0,077	0,088	0,0005	1,35	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
30&31/01 /2024	MASTE R3	VF1MA000X6 8645228	18/01/2 022	22124/22 148	0,082/0,0 52	0,090/0,0 99	0,102/0,1 10	2,00E-04	5,3/6,6E+ 10	/	/
13&14/02 /2024	MASTE R3	VF1MA00006 7009570	09/06/2 021	53503/53 527	0,130/0,1 14	0,065/0,,0 75	0,082/0,0 90	0,0003/0, 0002	4,1/4,4E+ 10	/	/
13&14/02 /2024	MASTE R3	VF1MA00016 7009559	21/07/2 021	77668/77 691	0,182/0,1 22	0,069/0,0 67	0,086/0,0 80	0,0006/0, 0006	8,1/8,8E+ 11	/	/
18&19/04 /2024	MASTE R3	VF1MA00076 7248520	19/03/2 021	77681/77 704	0,123/0,1 36	0,069/0,0 81	0,08/0,09 5	0,0005/0, 0005	7/7+E10	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of the ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***



Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
16&17/07/2024	MASTE R3	VF1MA000266545572	17/12/2020	57497/57520	0,087/0,086	0,074/0,092	0,086/0,104	0,5/0,2E+10	2,2/2,7E+10	/	/
25/09/2024	MASTE R3	VF1MA000667248590	18/03/2021	75370	0,09	0,082	0,093	3,00E-04	2,60E+10	/	/

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D15 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021
Lot 1

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2021	XJD	VF1HJD20064722220	21-Apr-20	26472	0,037	0,052	0,068	0,001	1,97 E+09	NC	NC
23/02/2021	XJD	VF1HJD20363536628	13-Sep-19	29707	0,028	0,045	0,054	0,0011	3,30 E+09	NC	NC
12/05/2021	XJD	VF1HJD20663148292	20-Sep-19	47113	0,022	0,040	0,048	0,0007	2,60 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/05/2021	XJD	VF1HJD20264598421	19-Dec-19	22360	0,029	0,044	0,051	0,0006	3,85 E+07	NC	NC
22/07/2021	XJD	VF1HJD40165573212	30-Sep-21	27010	0,019	0,017	0,052	0,0001	8,47 E+09	NC	NC
29/10/2021	XJD	VF1HJD40163125158	9-Jun-19	34527	0,019	0,038	0,046	0,0007	1,30 E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
15/02/2023	XJD	VF1HJD40566778736	14-juil-21	39712	0,035	0,042	0,011	0,0007	4,034	NC	NC
26/04/2023	CLIO5	VF1RJA00966549405	07/04/2021	45827	0,034	0,033	0,04	0,0007	5,3	NC	NC
10/05/2023	MEGA NE4	VF1RFB00X65201738	06/08/2021	25926	0,027	0,026	0,033	0,0007	2,1	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D19 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
16/12/2020	XFB	VF1RFB00067149850	17-mai-21	18944	0,021	0,017	0,039	0,0005	7,69	NC	NC
29/03/2022	XJD	VF1HJD20066663738	01-févr-21	22146	0,033	0,013	0,035	0,0003	2,67	NC	NC
29/03/2022	XJD	VF1HJD20066496460	09-mars-21	23911	0,022	0,009	0,025	0,0003	4,21	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/04/2023	DUSTE R2	VF1HJD20168817166	05/04/2022	17859	0,035	0,023	0,042	0,0003	2,80E+09	NC	NC
20/09/2023	DUSTE R2	VF1HJD20268888571	18/03/2022	17270	0,029	0,015	0,035	0,0005	1,40E+10	NC	NC
19/10/2023	DUSTE R2	VF1HJD40369333684	29/03/2022	33900	0,063	0,016	0,04	0,634	4,50E+11	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D20 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/04/2023	CLIO5	VF1RJA00968163233	11/10/2021	30806	0,034	0,016	0,04	0,0001	6,00E+11	NC	NC
05/05/2023	CLIO5	VF1RJA00668163237	28/09/2021	20925	0,035	0,015	0,043	0,0001	2,20E+09	NC	NC
12/07/2023	CLIO5	VF1RJA00968368373	23/03/2022	32563	0,049	0,006	0,034	0,0002	5,30E+08	NC	NC

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D22 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019-08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
30&31/03/2	KOLEO S2	VF1RZG00367362246	05/10/2021	47920/48004	0,051/0,060	0,032/0,032	0,064	0,00021/0,0002	7,5/8,1E+09	/	/
03&04/04/2024	KOLEO S2	VF1RZG00067362303	06/10/2021	57285/57369	0,026/0,030	0,039/0,037	0,0616	0,00016/0,00021	2,86/3E+09	/	/
10/09/2024	KOLEO S2	VF1RFC00967225944	18/06/2021	53400	0,054	0,026	0,049	3,00E-04	2,70E+09	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).



Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D23 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
05/03/2024	TRAFI C3	VF1JL000867108487	02/06/2021	78216	0,228	0,047	0,104	2,00E-04	3,10E+09	/	/
27/03/2024	TRAFI C3	VF1JL000567108463	02/06/2021	73410	0,119	0,027	0,068	2,00E-04	8,60E+10	/	/
23/04/2024	TRAFI C3	VF1JL000267108453	02/06/2021	55756	0,05	0,042	0,078	3,00E-04	2,70E+08	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D26 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
05/03/2024	TRAFI C3	VF1JL000670360913	29/12/2022	19291	0,018	0,023	0,027	1,00E-04	2,20E+10	/	/
13/03/2024	TRAFI C3	VF1FL000969356788	27/05/2022	48702	0,032	0,029	0,033	0,00E+00	3,50E+10	/	/

Essais en cours. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests in progress. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D27 :

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D28 :

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
16&17/01/2024	MEGA NE4	VF1RFB00370032807	20/12/2022	22794/22845	0,023/0,025	0,013/0,012	0,021/0,028	0,5/0,3	3,2E+10/7,4E+09	/	/
19/03/2024	DUSTE R2	VF1HJD20870090060	06/12/2022	16817	0,174	0,012	0,017	4,00E-04	5,90E+09	/	/

Essais en cours. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests in progress. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D30 :

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021-08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



2-VF1-D32 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E12 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021
Lot 1

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
29/09/2020	XFB	VF1RFB00863955443	17-Sep-19	17403	0,239	0,013	NC	0,001	1,63 E+10	0,018	0,015
06/10/2020	XJA	VF1RJA00064078126	24-Sep-19	29948	0,142	0,019	NC	0,150	5,90 E+09	0,017	0,015
01/12/2020	XJA	VF1RJA00563690912	9-Aug-19	21379	0,104	0,017	NC	0,001	8,89 E+09	0,017	0,015

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
26/02/2021	XFA	VF1RFA00264396430	12-Nov-19	18064	0,137	0,013	NC	0,0002	1,21 E+10	0,013	0,012
04/05/2021	XFA	VF1RFA00863956053	4-Dec-19	15956	0,139	0,012	NC	0,0005	1,59 E+10	0,016	0,014
12/05/2021	XFB	VF1RFB00563286189	30-Sep-19	17544	0,171	0,017	NC	0,0003	1,03 E+10	0,017	0,015
04/05/2021	XFB	VF1RFB00363494104	10-Jul-19	29400	0,353	0,012	NC	0,0001	9,46 E+09	0,019	0,016

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC (1 véhicule supplémentaire prélevé par Renault).

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure (1 additional vehicle sampled by Renault).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
08/02/2023	XFB	VF1RFB00X65901260	12-mai-21	22203	0,095	0,011	NC	0,0002	4,61	0,017	0,013
25/04/2023	CLIO5	VF1RJA00966203158	25/03/2021	20230	0,101	0,022	NC	0,0001	4,9	0,015	0,014

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.



Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E14 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
07/09/2021	X07	VF1AH000564319164	31-Oct-19	16065	0,264	0,021	NC	NC	NC	0,024	0,022
26/07/2022	X07	VF1AH000064171456	20-nov-19	24405	0,405	0,018	NC	NC	NC	0,039	0,031
22/11/2022	X07	VF1AH000463799283	23-août-19	34167	0,599	0,019	NC	NC	NC	0,031	0,026

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC (1 véhicule supplémentaire prélevé par Renault).

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure (1 additional vehicle sampled by Renault).

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Suivant accord Autorité de réception, pas d'essais effectué. *As agreed with TAA, no test performed.*

2-VF1-E15 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2021	XJA	VF1RJA00363861348	11-Dec-19	19439	0,302	0,015	NC	NC	NC	0,031	0,029
23/03/2021	XJA	VF1RJA00564929143	24-Jan-20	16725	0,295	0,012	NC	NC	NC	0,027	0,025
18/05/2021	XJA	VF1RJA00264929150	24-Jan-20	31730	0,259	0,011	NC	NC	NC	0,011	0,009

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E16 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
28/10/2020	X07	VF1AH000564090372	12-Sep-19	17837	0,22	0,017	NC	NC	NC	0,031	0,03
01/12/2020	X07	VF1AH000163854899	29-Nov-19	19398	0,269	0,017	NC	NC	NC	0,018	0,017
15/12/2020	X07	VF1AH000463854900	20-Aug-19	19002	0,39	0,018	NC	NC	NC	0,032	0,031

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5ans / end of production + 5 years

Suivant accord Autorité de réception, pas d'essais effectué. *As agreed with TAA, no test performed.*

2-VF1-E18 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
04/10/2022	XJD	VF1HJD20962919818	27-mai-19	83502	0,819 (ESS) 1,367 (GPL)	0,032 0,018	NC	NC	NC	0,063 0,059	0,055 0,050
05/10/2022	XJD	VF1HJD20062899636	21-mai-19	75517	0,0684 0,0713	0,026 0,016	NC	NC	NC	0,039 0,040	0,035 0,036
01&03/05/2024	DUSTE R2	VF1HJD20763224327	14/06/2019	64355/64452	0,791/0,663	0,033/0,021	/	/	/	0,029/0,031	0,024/0,024

Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé. Les essais doivent être poursuivis sur d'autres véhicules afin de respecter la règle statistique. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded. The tests must be continued on other vehicles in order to comply with the statistical rules. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E26 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
15/06/2022	XJB	VF1RJB00967509440	06-sept-21	17508	0,231 0,001	0,002 0	/	/	/	0,011 0,001	0,010 0,001
22/11/2022	XFB	VF1RFB00264983216	30-juin-20	26030	0,224 0,0002	0,003 0	/	/	/	0,011 0,0003	0,010 0,0003
23/11/2022	XJB	VF1RJB00767377519	13-mai-21	33811	0,296 0	0,002 0	/	/	/	0,001 0,001	0,010 0,001
31/01/2024	CAPTUR2	VF1RJB00866534531	26/05/2021	36981	0,315	0,002	/	/	/	0,024	0,022

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/04/2023	MEGA NE4	VF1RFB00268377195	22/04/2022	17714	0,188	0,004	/	/	/	0,014	0,012
08/02/2024	MEGA NE4	VF1RFB00768859144	15/03/2022	24460	0,227	0,002	/	/	/	0,018	0,016
17/04/2024	MEGA NE4	VF1RFB00169335725	28/09/2022	48842	0,203	0,003	/	/	/	0,011	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E27 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
20/07/2021	XJA	VF1RJA00665358658	30-juin-20	16246	0,225	0,002	NC	NC	NC	0,021	0,019
28/09/2021	XJA	VF1RJA00166029022	25-sept-20	19102	0,21	0,002	NC	NC	NC	0,016	0,015
25/01/2022	XJA	VF1RJA00367242130	24-févr-21	16061	0,163	0,002	NC	NC	NC	0,019	0,018

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
01/03/2023	CAPTUR2	VF1RJB00269539299	17/06/2022	20818	0,201	0,002	/	/	/	0,012	0,01
04/04/2023	CAPTUR2	VF1RJB00269285559	17/05/2022	19612	0,185	0,003	/	/	/	0,011	0,01
09/11/2023	ARKANA	VF1RJL006UC346949	22/11/2022	16436	0,241	0,003	/	/	/	0,011	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
22/03/2024	ARKANA	VF1RJL00XUC356304	03/10/2022	36757	0,29	0,011	/	/	/	0,011	0,009
22/05/2024	CLIO5	VF1RJA00068837513	07/06/2022	67589	0,258	0,015	/	/	/	0,015	0,013
19/06/2024	ARKANA	VF1RJL000UC363245	29/11/2022	33516	0,283	0,003	/	/	/	0,012	0,011
28/11/2024	ARKANA	VF1RJL008UC338058	08/11/2022	40861	0,332	0,003	/	/	/	0,011	0,01
29/11/2024	CAPTUR2	VF1RJB00X67354400	03/05/2021	26789	0,161	0,003	/	/	/	0,012	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-E32 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
13/02/2024	CLIO5	VF1RJA00870639374	22/02/2023	22033	0,382	0,01		3,00E-04	4,80E+09	0,014	0,009
24/09/2024	CLIO5	VF1RJA00X70918714	07/09/2023	16603	0,285	0,008	/	1,00E-04	1,40E+09	0,012	0,009
01/10/2024	CLIO5	VF1RJA00570932231	22/05/2023	16297	0,395	0,009	/	0,00E+00	8,20E+08	0,013	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF1-E33 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
23/06/2022	XZG	VF1RZG00566353294	13-juil-21	16841	0,145 0,137	0,012 0,012	NC	0,0002 0,0001	2,36E+09	0,007	0,005
29/06/2022	XZG	VF1RZG00966353444	15-avr-21	23849	0,180 0,172	0,015 0,013	NC	0,00001 0,00011	1,37E+09	0,009	0,007
01/03/2023	SCENI C4	VF1RFA00065777946	09/03/2021	45134	0,193	0,015	NC	0,0003	5,40E+08	0,008	0,007

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
02/03/2023	XZG	VF1RFA00169350476	07-avr-22	16441	0,174	0,009	NC	0,00015	1,3	0,009	0,007
07/02/2023	SCENI C4	VF1RFA00868343403	05/01/2022	19702	0,196	0,013	NC	0,00002	9,90E+08	0,009	0,007
28/11/2023	SCENI C4	VF1RFA00069355216	21/07/2022	30369	0,311	0,019	NC	0,0002	1,70E+09	0,015	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E35 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
12/07/2022	XJB	VF1RJB00666997378	22-févr-21	26757	0,101	0,017	NC	0,0000	8,58	0,01	0,007
12/10/2022	XJB	VF1RJB00167225588	10-juin-21	36671	0,129	0,009	NC	0,00003	7,45	0,008	0,006
24/01/2023	XJL	VF1RJL00467279330	26-nov-21	26968	0,13	0,015	NC	0,00004	1,2	0,009	0,007

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
09/02/2023	XJL	VF1RJL002UC282084	10-mars-22	38409	0,207	0,019	NC	0,00011	1,6	0,015	0,01
04/04/2023	ARKAN A	VF1RJL008UC285961	04/01/2022	31409	0,118	0,016	NC	0	3,9	0,008	0,006
13/09/2023	CAPTUR2	VF1RJB00069108606	06/05/2022	21071	0,17	0,01	NC	0,0001	1,7	0,008	0,005

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-E38 :
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021-08/2023

Test date	Model	VIN	Date Immat	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)
07/03/2023	ARKAN A	VF1RJL00XUC302355	05/05/2022	15941	0,361	0,01	NC	0,0001	1,4	0,009	0,006
12/07/2023	ARKAN A	VF1RJL001UC310229	01/04/2022	41685	0,313	0,018	NC	0,0001	1,2	0,009	0,005
20/07/2023	CAPTUR2	VF1RJB00769108635	04/05/2022	25030	0,377	0,021	NC	0,0001	3,6	0,015	0,011
14/11/2023	CAPTUR2	VF1RJB00168460003	30/11/2021	33706	0,3	0,019	NC	0,0001	3,3	0,015	0,011

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2023-08/2025

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2024 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2023.

The selection of the ISC families to be tested for the 2024 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2023.

2-VF1-D9: 0	2-VF1-E12: 23
2-VF1-D12: 22	2-VF1-E14: 2
2-VF1-D13: 32	2-VF1-E15: 6
2-VF1-D15: 1	2-VF1-E16: 1
2-VF1-D19: 21 312	2-VF1-E18: 0
2-VF1-D20: 16 731	2-VF1-E26: 5 525
2-VF1-D23: 0	2-VF1-E27: 97 085
2-VF1-D26: 65 540	2-VF1-E32: 4 738
2-VF1-D27: 2 488	2-VF1-E33: 24 931
2-VF1-D28: 27 764	2-VF1-E34: 1 002
2-VF1-D30: 2 000	2-VF1-E35: 14 730
2-VF1-D32: 20 832	2-VF1-E38: 53 644
	2-VF1-E41: 47

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2024 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2024 testing procedures:

2-VF1-D19 :

Accepté (voir rapport 400329 en annexe)
Pass (see report 400329 in annex)

2-VF1-E27 :

Accepté (voir rapport 400331 en annexe)
Pass (see report 400331 in annex)

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No investigation was launched during the ISC 2024 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2024.
No corrective action was launched during the ISC 2024 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated

RAPPORT N° : 400329 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	RENAULT S.A.S.
Marque <i>Make</i>	:	RENAULT (MEGANE)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e2*2007/46*0546
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF1-D19

MONTLHÉRY, LE 30/04/2025

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV), conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 1 famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV), in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 1 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

1. Date de l'essai - Test date

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - Unique Number of ISC Report

400329

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - Date of approval by authorised representative

30/04/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform

Date de transmission prévue / planned transmission date : 30/04/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

**RENAULT S.A.S.
13- 15, Quai Alphonse Le Gallo
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
France**

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

**UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com**



7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

MEGANE (RFB)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-D19

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e2*2007/46*0546*27, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20010*02
RCE/WVTA : e2*2007/46*0546*25, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20031*03
RCE/WVTA : e2*2007/46*0546*22, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20031*00

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2023 – 31/12/2023

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/163
- 24/170
- 24/172

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RFB00268686052	VF1RFB00067029689	VF1RFB00666497156
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	24,1	22,9	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,6	49,2	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,0	0,4	0,8



- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1551	1531	1526
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1573	1552	1547
f_0 (N)	84,3	81,3	81,0
f_1 (N/(km/h))	0,616	0,601	0,601
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03143	0,03159	0,03172

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RFB00268686052	VF1RFB00067029689	VF1RFB00666497156
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais » *Annex 1 "Details of test results"*

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE *DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	RENAULT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	MEGANE	MEGANE	MEGANE
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-FBC1A6DDW5B_003-VF1-1	IP-FBC1A6DTL6A_002-VF1-1	IP-FBC1A6DTL6A_002-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF1RFB00268686052	VF1RFB00067029689	VF1RFB00666497156
Numéro identification UTAC <i>UTAC identification number</i>	24/163	24/170	24/172
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR *POWERTRAIN ARCHITECTURE*

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>	Combustion interne <i>Internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	Allumage par compression <i>Compression ignition</i>	Allumage par compression <i>Compression ignition</i>	Allumage par compression <i>Compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Manuelle <i>Manual</i>	Manuelle <i>Manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 *TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST*

Marque : TOTAL ENERGIES
Make

Type : D-H-180
Type

Masse volumique à 15 °C (kg/dm³) : 0,8347
Density at 15°C (kg/dm³)

Teneur en soufre (mg/kg) : < 3,0
Sulphur content (mg/kg)

Numéro de lot : PCR030294U
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	08/08/2024	20/08/2024	22/08/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	86 460	55 276	39 031
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	24,1	22,9	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,6	49,2	48,5
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,0	0,4	0,8
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,51	0,66	0,64

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1551	1531	1526
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1573	1552	1547
f_0 (N)	84,3	81,3	81,0
f_1 (N/(km/h))	0,616	0,601	0,601
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03143	0,03159	0,03172

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

	EEE.VEH.CE2		EEE.VEH.CE3	
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / Diluted gaz analysis bay	HORIBA MEXA ONE	BAI0039	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / Particle counter	AVL AVL 489	EMI0101	HORIBA MEXA 2100	EMI0094
Station météo / Weather station	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1 A1B0D0A	SME0005	KIMO C310BO	SME0006
Ventilation / Ventilation	FEV 14-0722-001	EMI0100	FEV	EMI0097
CVS / Constant Volume Sampler	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098	HORIBA	EMI0087
Rouleaux / Roller	MAHA	BRX0019 – BRX0020	FEV	BRX0012
Couplemètre / Dynamometer	MAHA	CPL0012 – CPL0013	FEV	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule Vehicle	Polluants Pollutants	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules Particulate Matter	Nombre de particules Particle Number
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées Measured values	53,81	-	-	12,24	37,48	0,412	0,002
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	1,2192	-	-	0,4974	1,1820	0,2549	-
	Valeurs finales Final values	55,0	-	-	12,7	38,7	0,67	0,01
	Valeurs limites Limit values	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées Measured values	54,25	-	-	24,97	45,13	0,188	0,401
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	1,2192	-	-	0,4974	1,1820	0,2549	-
	Valeurs finales Final values	55,5	-	-	25,5	46,3	0,44	0,40
	Valeurs limites Limit values	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées Measured values	33,36	-	-	13,27	32,50	0,114	0,007
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	1,2192	-	-	0,4974	1,1820	0,2549	-
	Valeurs finales Final values	34,6	-	-	13,8	33,7	0,37	0,01
	Valeurs limites Limit values	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESUREE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	146,12	120,60	105,61	126,61	121,50
N°2	147,22	115,58	100,43	120,12	116,73
N°3	135,07	111,66	99,24	117,72	113,08

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : **2-VF1-D19**
Family reference

9. VALEURS CO₂ DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO₂ VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	151	141	139
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	119	121	119
Haute vitesse <i>High</i>	105	106	104
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	126	126	125
Combinée <i>Combined</i>	121	121	119

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	24/07/2024	30/07/2024	02/08/2024
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	non / no	oui / yes	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	86 312	54 985	38 817
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	86 394	55 067	38 898
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	55	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	Non réalisée <i>Notcarried out</i>	Non réalisée <i>Notcarried out</i>	Non réalisée <i>Notcarried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,u} <i>Measured values</i>	28,7	60,9	0,32	24,2	24,1	0,58	19,4	65,1	0,12
	Facteur d'évaluation RF _u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{MRDE,u} <i>Calculated values</i>	28,7	60,9	0,32	24,2	24,1	0,58	19,4	65,1	0,12
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	0,4974	1,2192	-	0,4974	1,2192	-	0,4974	1,2192	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	29,2	62,1	0,32	24,7	25,3	0,58	19,9	66,3	0,12
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,37	-	0,05	0,31	-	0,10	0,25	-	0,02
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,t} <i>Measured values</i>	13,0	30,0	0,30	9,8	15,7	0,74	9,1	26,7	0,22
	Facteur d'évaluation RF _t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{MRDE,t} <i>Calculated values</i>	13,0	30,0	0,30	9,8	15,7	0,74	9,1	26,7	0,22
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs <i>Regeneration factors (Ki) Additive</i>	0,4974	1,2192	-	0,4974	1,2192	-	0,4974	1,2192	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	13,5	31,2	0,30	10,3	16,9	0,74	9,6	27,9	0,22
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,17	-	0,05	0,13	-	0,12	0,12	-	0,04
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	80	500	6,0	80	500	6,0	80	500	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	2,1	-	1,5	2,1	-	1,5	2,1	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	168,0	-	9,0	168,0	-	9,0	168,0	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	149,10	106,53	109,84	122,57
N°2	126,07	103,78	119,52	116,24
N°3	121,88	96,75	111,34	110,19

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		99	92	96	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,39	82,58	83,33	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		8,58	8,22	9,95	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	35,53	33,70	37,01	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	36,71	34,89	34,61	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	27,76	31,41	28,38	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	28,61	29,64	29,93	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	77,34	79,72	79,94	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	108,80	109,59	110,0	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:05	11:56	11:29	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		172,3	168,1	177,5	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		20	10	23	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		23,73	25,77	20,74	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		27,97	30,37	25,76	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	7,741	8,481	10,135	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	15,683	16,550	17,878	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	17,646	16,339	18,648	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,173	0,176	0,165	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,069	0,079	0,067	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,089	0,103	0,059	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	B7	EMI0128	DEG0081	ANA0149
N°2	B7	EMI0128	DEG0081	ANA0149
N°3	B7	EMI0128	DEG0081	ANA0149

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	10/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-823-TT
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			86 246 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/02/2022
VIN :		x	x	VF1RFB00268686052
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		MEGANE (RFB)
Code du moteur :		x		K9K U8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/55R16 91V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237619368S N° Cal. : \$24 \$d2 \$74 \$6b
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBFCM test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBFCM test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	
Taxi ?	
Véhicule de livraison ?	
Compétition / sports automobiles ?	
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Ne sais pas
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

TEMSYS SAS
28 allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE
RCS Nanterre 551 867 696



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	23/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GA-967-PS
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			54 902 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			07/07/2021
VIN :		x	x	VF1RFB00067029689
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		MEGANE (RFB)
Code du moteur :		x		K9K U8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/50R17 93V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237618497S N° Cal. : \$4C \$61 \$D6 \$F5
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBFCM test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBFCM test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- Gaillac Automobile Renault

RENAULT MEGANE GA-967-PS

- VF1RFB00067029689 -

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	VIDAL HERVE
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	8 RUE VICTOR HUGO 81500 LABASTIDE ST GEORGES
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	2
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	10
% hors agglomération	60
% agglomération	30
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	HISTORIQUE PRESENT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	24/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FV-723-VH
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			38 684 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			14/12/2020
VIN :		x	x	VF1RFB00666497156
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		MEGANE (RFB)
Code du moteur :		x		K9K U8
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/55R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	-
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237618014S N° Cal. : \$B7 \$65 \$EC \$6E
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBFCM test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBFCM test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- **FABRE RUDELLE Renault**

RENAULT MEGANE FV-723-VH

- **VF1RFB00666497156 -**

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	DIAC LOCATION
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	PREVA 12 000 RODEZ
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	2
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	23/03/2022...17.012 KM 24/11/2022...25.501 KM



RAPPORT N° : 400331 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	RENAULT S.A.S.
Marque <i>Make</i>	:	RENAULT (CLIO E-TECH HYBRID)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e2*2007/46*0676
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF1-E27

MONTLHÉRY, LE 30/04/2025

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV), conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de 1 famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV), in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of 1 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

1. Date de l'essai - Test date

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - Unique Number of ISC Report

400331

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - Date of approval by authorised representative

30/04/2025

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform

Date de transmission prévue / planned transmission date : 30/04/2025

5. Nom et adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

**RENAULT S.A.S.
13- 15, Quai Alphonse Le Gallo
F-92100 BOULOGNE BILLANCOURT
France**

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

**UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com**



7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

CLIO E-TECH HYBRID (RJA)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-E27

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA : e2*2007/46*0676*07, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20040*00

RCE/WVTA : e2*2007/46*0676*14, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20040*04

RCE/WVTA : e2*2007/46*0676*16, Emissions : e2*715/2007*2018/1832AP*20040*04

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2023 – 31/12/2023

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 24/162
- 24/168
- 24/171

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJA00365784243	VF1RJA00168696113	VF1RJA00X69027414
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	22,9	24,2
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	49,1	48,5	47,7
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,9	1,8	1,5



- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1411	1407	1421
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1431	1427	1441
f_0 (N)	75,3	75,1	75,9
f_1 (N/(km/h))	0,441	0,441	0,441
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03021	0,03035	0,03086

- Résultats de l'essai et le calcul des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJA00365784243	VF1RJA00168696113	VF1RJA00X69027414
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	RENAULT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	CLIO E-TECH HYBRID	CLIO E-TECH HYBRID	CLIO E-TECH HYBRID
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-JAA1MUP0010_000-VF1-1	IP-JAA1MUP0010_000-VF1-1	IP-JAA1MUP0010_000-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF1RJA00365784243	VF1RJA00168696113	VF1RJA00X69027414
Numéro identification UTAC <i>UTAC identification number</i>	24/162	24/168	24/171
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>	Hybride non rechargeable de l'extérieur <i>Not off-vehicle charging hybrid</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>	Allumage commandé <i>Positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Automatique <i>Automatic</i>	Automatique <i>Automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Marque : TOTAL ENERGIES
Make
 Type : ULG E10 EURO6 CERT
Type
 Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) : 0,7472
Density at 15°C (kg/dm3)
 Teneur en soufre (mg/kg) : 3,2
Sulphur content (mg/kg)
 Numéro de lot : PCR090147G
Batch number



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	23/07/2024	26/07/2024	08/08/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	71 423	32 257	28 777
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,3	22,9	24,2
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	49,1	48,5	47,7
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,9	1,8	1,5
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,66	0,60	0,46

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1411	1407	1421
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1431	1427	1441
f_0 (N)	75,3	75,1	75,9
f_1 (N/(km/h))	0,441	0,441	0,441
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03021	0,03035	0,03086

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

Matériel / Equipment	EEE.VEH.CE2		EEE.VEH.CE3	
	Marque / Brand	Référence / Reference	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / Diluted gaz analysis bay	HORIBA MEXA ONE	BAI0039	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / Particle counter	AVL AVL 489	EMI0101	HORIBA MEXA 2100	EMI0094
Station météo / Weather station	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1 A1B0D0A	SME0005	KIMO C310BO	SME0006
Ventilation / Ventilation	FEV 14-0722-001	EMI0100	FEV	EMI0097
CVS / Constant Volume Sampler	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098	HORIBA	EMI0087
Rouleaux / Roller	MAHA	BRX0019 – BRX0020	FEV	BRX0012
Couplemètre / Dynamometer	MAHA	CPL0012 – CPL0013	FEV	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule Vehicle	Polluants Pollutants	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules Particulate Matter	Nombre de particules Particle Number
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées Measured values	323,81	14,09	12,39	2,39	-	0,210	0,724
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	323,8	14,1	12,4	2,4	-	0,21	0,72
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées Measured values	249,04	14,46	13,43	2,20	-	0,114	1,484
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	249,0	14,5	13,4	2,2	-	0,11	1,48
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées Measured values	264,53	11,87	10,78	2,51	-	0,290	1,580
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	264,5	11,9	10,8	2,5	-	0,29	1,58
	Valeurs limites Limit values	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final Final result	conforme / compliant						

s.o. / n.a. : sans objet / not applicable

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	79,33	89,47	82,79	121,63	97,38
N°2	73,01	76,06	84,06	121,32	94,10
N°3	79,08	93,47	89,89	125,64	101,87

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : **2-VF1-E27**
Family reference

9. VALEURS CO₂ DECLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO₂ VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	103	102	104
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	85	85	86
Haute vitesse <i>High</i>	83	83	85
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	116	116	118
Combinée <i>Combined</i>	98	98	99

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	16/07/2024	23/07/2024	31/07/2024
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	non / no	oui / yes	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	71 207	32 107	28 631
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	71 289	32 189	28 713
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload (% deviation from the payload)</i>	0	56	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>	Non réalisée <i>Not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ Measured values	2,8	246,5	0,35	2,4	74,4	0,05	2,6	105,5	0,05
	Facteur d'évaluation RF_u Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ Calculated values	2,8	246,5	0,35	2,4	74,4	0,05	2,6	105,5	0,05
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	2,8	246,5	0,35	2,4	74,4	0,05	2,6	105,5	0,05
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,05	-	0,06	0,04	-	0,01	0,04	-	0,01
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ Measured values	2,4	211,1	0,15	3,1	130,7	0,18	3,6	180,1	0,11
	Facteur d'évaluation RF_t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ Calculated values	2,4	211,1	0,15	3,1	130,7	0,18	3,6	180,1	0,11
	Facteurs de régénération (Ki) Additifs Regeneration factors (Ki) Additive	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales Final values	2,4	211,1	0,15	3,1	130,7	0,18	3,6	180,1	0,11
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,04	-	0,02	0,05	-	0,03	0,06	-	0,02
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final Final result		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	89,67	90,93	106,86	94,94
N°2	80,25	100,87	115,19	97,28
N°3	88,40	106,25	117,65	103,11

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		96	94	98	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,08	82,76	83,25	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		8,06	8,36	12,18	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	35,82	36,77	36,11	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	36,16	35,35	34,86	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	28,02	27,88	29,04	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	29,38	30,75	28,83	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	77,87	78,48	77,15	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	113,23	113,16	111,71	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:50	11:43	11:31	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		170,70	169,45	171,11	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		11	2	1	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		16,75	18,95	25,92	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		21,66	23,57	30,39	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	7,777	8,054	11,249	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	12,438	11,695	21,928	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	16,206	14,312	20,742	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,168	0,167	0,171	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,065	0,072	0,080	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,048	0,059	0,064	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débimètre / <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz / <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	E10	EMI0128	DEG0082	ANA0149
N°2	E10	EMI0128	DEG0082	ANA0149
N°3	E10	EMI0130	DEG0073	ANA0140

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	10/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FT-352-ND
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			71 154 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			20/10/2020
VIN :		x	x	VF1RJA00365784243
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		H4M C6
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		67
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237A30318R N° Cal. : -
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBFCM test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBFCM test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- AUTO FLOW -

RENAULT CLIO V FT-352-ND

- VF1RJA00365784243 -

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	APOGEI
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	94 000 CRETEIL
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	15/03/2022...15.625 KM 23/11/2022...25.083 KM 05/10/2023...54.968 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	22/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GE-234-TW
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			32 103 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/02/2022
VIN :		x	x	VF1RJA00168696113
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		H4M C6
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		67
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16 91H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237109932S N° Cal. : \$51 \$82 \$74 \$CC
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBFCM test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBFCM test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

- **FABRE RUDELLE Renault**

RENAULT CLIO V GE-234-TW

- **VF1RJA00168696113 -**

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	DIAC SA
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	LIS 12 110 AUBIN
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LEASING
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	24/02/2023...17.553 KM 19/02/2024...30.278 KM



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	23/07/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-356-PS
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			28 595 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			30/05/2022
VIN :		x	x	VF1RJA00X69027414
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CLIO (RJA)
Code du moteur :		x		H4M C6
Cylindrée [l] :		x		1.598
Puissance du moteur (kW) :		x		67
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		195/55R16 87H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	FICHER CARBURANT FOURNIE
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237A30318R N° Cal. : \$51 \$82 \$74 \$cc
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	VOIR DOSSIER
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	VOIR Résultats OBD test
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			VOIR Résultats OBD test



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Gaillac Automobile Renault

RENAULT CLIO V GG-356-PS

- VF1RJA00X69027414 -

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	DIAC
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Auberge Danielle 81380 LESCURE D'ALBIGEOISE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1 / LEASING
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	LEASING
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% hors agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
% agglomération	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	PAS A NOTRE CONNAISSANCE
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	HISTORIQUE CONNU

